

REPUBLIQUE FRANCAISE

SIRET : 222 100 018 00118

Département de la Côte-d'Or

Poste comptable : 021 090

**Service public local
TRANSCO**

M 43

DECISION MODIFICATIVE N°2

ANNEE 2017

SOMMAIRE

p. 3	I. Informations générales Modalités de vote du budget
p. 4	II. Présentation générale du budget
p. 5/6	A1 - Vue d'ensemble - Sections
p. 7/8	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p. 9	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p. 10	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
p. 11/13	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles
p. 14/16	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles
p. 17/18	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p. 19/20	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
néant	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. Annexes		Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan			
p.	A 1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X
p. 21/22	A 1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	X
p.	A 1.3 - Autres dettes		X
p. 23	A 1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	X
p.	A 1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.	A 1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.	A 1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.	A 2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
p.	A 3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
p.	A 3.2 - Etalement des provisions		X
p.	A 4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
p.	A 4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
p.	A 5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
p.	A 5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
p.	A 6 - Etat des charges transférées		X
p.	A 7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.	B 1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)		X
p.	B 1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
p.	B 1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.	B 1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.	B 1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.	B 1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.	B 2.1 - Etat des autorisations de programmes et des crédits de paiement afférents		X
p.	B 2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
p.	C 1.1 - Etat du personnel au 1/1/N		X
p.	C 1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N		X
p.	C 1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
p.	C 2 - Listes des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
p.	C 3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
D - Arrêté et signatures			
p.	D - Arrêté et signatures		X

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art. L.5711-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.
(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

65714 - 65734 - 65735

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

III - Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget
~~primitif~~ ou cumulé - de l'exercice (2)

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article"
(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-57 777,40	-57 777,40
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	-57 777,40	-57 777,40
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	-147 459,00	-147 459,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	-147 459,00	-147 459,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	-205 236,40	-205 236,40

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes, certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	14 865 867,00	0,00	-68 777,40	-68 777,40	14 797 089,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	138 674,00	0,00	1 000,00	1 000,00	139 674,00
Total des dépenses de gestion des services		15 004 541,00	0,00	-67 777,40	-67 777,40	14 936 763,60
66	Charges financières	9 500,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
67	Charges exceptionnelles	68,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 068,00
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		15 014 109,00	0,00	-57 777,40	-57 777,40	14 956 331,60
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	340 700,00	0,00	0,00	0,00	340 700,00
041	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exp. (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		340 700,00	0,00	0,00	0,00	340 700,00
TOTAL		15 354 809,00	0,00	-57 777,40	-57 777,40	15 297 031,60
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						15 297 031,60

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	15 013 343,20	0,00	-202 000,00	-202 000,00	14 811 343,20
75	Autres produits de gestion courante	38 200,00	0,00	0,00	0,00	38 200,00
Total des recettes de gestion des services		15 101 543,20	0,00	-202 000,00	-202 000,00	14 899 543,20
76	Produits financiers	9 500,00	0,00	-9 500,00	-9 500,00	0,00
77	Produits exceptionnels	181 965,80	0,00	153 722,60	153 722,60	335 688,40
78	Reprises sur prov. et sur dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		15 293 009,00	0,00	-57 777,40	-57 777,40	15 235 231,60
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)</i>	<i>61 800,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>61 800,00</i>
041	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exp. (6)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre d'exploitation		61 800,00	0,00	0,00	0,00	61 800,00
TOTAL		15 354 809,00	0,00	-57 777,40	-57 777,40	15 297 031,60

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 297 031,60

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	0,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie
--	-------------	--

(1) cf. I - Modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49

(6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

(8) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	353 221,62	52 999,96	-147 459,00	-147 459,00	258 762,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	353 221,62	52 999,96	-147 459,00	-147 459,00	258 762,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	143 000,00	0,00	0,00	0,00	143 000,00
18	Compte de liaison : affectation... (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip. créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	143 000,00	0,00	0,00	0,00	143 000,00
45...1	Total des opér. pour compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	496 221,62	52 999,96	-147 459,00	-147 459,00	401 762,58
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	61 800,00	0,00	0,00	0,00	61 800,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	61 800,00	0,00	0,00	0,00	61 800,00
	TOTAL	558 021,62	52 999,96	-147 459,00	-147 459,00	463 562,58
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						463 562,58

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 000,00	0,00	-4 459,00	-4 459,00	11 541,00
106	Réserves (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation... (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip. créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	143 000,00	0,00	-143 000,00	-143 000,00	0,00
	Total des recettes financières	159 000,00	0,00	-147 459,00	-147 459,00	11 541,00
45...2	Total des opér. pour compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	159 000,00	0,00	-147 459,00	-147 459,00	11 541,00
021	Virement de la section d'exploitation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	340 700,00	0,00	0,00	0,00	340 700,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	340 700,00	0,00	0,00	0,00	340 700,00
	TOTAL	499 700,00	0,00	-147 459,00	-147 459,00	352 241,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	281 421,58
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	633 662,58

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	0,00
--	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (Y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement (7)		61 800,00	61 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	143 000,00		143 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des programmes d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)			
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)			
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	258 762,58		258 762,58
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)			
23	Immobilisations en cours (3) (7)			
010	Revenu minimum d'insertion			
018	Revenu de solidarité active			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières (7)			
28	Amortissement des immobilisations (reprises)			
3...	Stocks et en-cours			
198	Neutralisation des amortissements			
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	401 762,58	61 800,00	463 562,58

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

+

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

463 562,58

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	14 797 089,60		14 797 089,60
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)			
014	Atténuations de produits			
015	Revenu minimum d'insertion			
016	Allocation personnalisée d'autonomie			
017	Revenu de solidarité active			
60	Achats et variation des stocks			
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	139 674,00		139 674,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	9 500,00		9 500,00
67	Charges exceptionnelles (8)	10 068,00		10 068,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)		340 700,00	340 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
	Dépenses de fonctionnement - Total	14 956 331,60	340 700,00	15 297 031,60

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

+

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

=

15 297 031,60

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(3) Hors chapitres programmes.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	11 541,00		11 541,00
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8)		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9)		
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		340 700,00	340 700,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45...2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (6)			
59	Prov. pour dépréciation des comptes financiers (6)			
3..	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		11 541,00	340 700,00	352 241,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				+
				281 421,58
AFFECTATION AU COMPTE 1068				+
				0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				=
				633 662,58

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
015	Revenu minimum d'insertion			
016	Allocation personnalisée d'autonomie			
017	Revenu de solidarité active			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses	50 000,00		50 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	14 811 343,20		14 811 343,20
75	Autres produits de gestion courante	38 200,00		38 200,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	335 688,40	61 800,00	397 488,40
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		15 235 231,60	61 800,00	15 297 031,60
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				+
				0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				=
				15 297 031,60

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire pémanent simplifié. (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres "opérations d'équipement". (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).
(7) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Vote du Conseil Départemental (4)
011	Charges à caractère général	14 865 867,00	-68 777,40	-68 777,40
6111	Conventionnement des lignes régulières	709,14	0,00	0,00
6112	Conventionnement de la gare routière	1 020,00	0,00	0,00
6114	Conventionnement des lignes circuits scolaires	11 472 275,86	-70 000,00	-70 000,00
6115	Contrôle qualité et fraude	58 527,00	0,00	0,00
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	30 000,00	0,00	0,00
6181	Autres modes de prise en charge (SNCF, STRD, indemnités)	1 408 000,00	0,00	0,00
6182	Transports scolaires handicapés	1 870 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunication	1 835,00	1 222,60	1 222,60
6281	Concours divers (cotisations...)	8 500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courantes	138 674,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	1 000,00	1 000,00
65714	Subventions d'équipement aux communes	25 000,00	0,00	0,00
65734	Subventions d'exploitation aux communes	4 900,00	0,00	0,00
65735	Subventions d'exploitation aux groupements de collectivités	106 774,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		15 004 541,00	-67 777,40	-67 777,40
(A) = (011+012+014+65)				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Vote du Conseil Départemental (4)
66	Charges financières (b)	9 500,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 500,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
67	Charges exceptionnelles (c)	68,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	68,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (d) (9)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES =(a)+(b)+(c)+(d)+(e)+(f)		15 014 109,00	-57 777,40	-57 777,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) cf. 1 - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 rattaché au sein du chapitre 012

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M41

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Vote du Conseil Départemental (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	340 700,00	0,00	0,00
6811	<i>Dot. aux amort. des immobilis. incorporelles et corporelles</i>	340 700,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		340 700,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		340 700,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 354 809,00	-57 777,40	-57 777,40
RESTES A REALISER N-1 (7)				+
				0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)				+
				0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				=
				15 297 031,60

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la Régie
(2) cf. I - Modalités de vote
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040
(6) Si la Régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Vote du Conseil Départemental (4)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
70	Vente de produits fabriqués, prestations...	50 000,00	0,00	0,00
7061	Transport de voyageurs	50 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	15 013 343,20	-202 000,00	-202 000,00
7472	Subventions et participations de la Région	145 575,00	0,00	0,00
74730	Subventions et participations des départements	10 000,00	0,00	0,00
74731	Participation du Département au titre des usagers scolaires	11 670 887,20	-177 000,00	-177 000,00
74733	Participation du Département au titre des accompagnateurs	1 810 930,00	-25 000,00	-25 000,00
74734	Participat. Départ. au titre des accompagnateurs (sans TVA)	10 000,00	0,00	0,00
74742	Participation des communes (transports scolaires)	1 348 368,00	0,00	0,00
7475	Subventions et participat. des groupements de collectivités	17 583,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	38 200,00	0,00	0,00
7588	Produits divers de gestion courante - Autres	38 200,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		15 013 343,20	-202 000,00	-202 000,00
(a) = (013+70+73+74+75)				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Vote du Conseil Départemental (4)
76	Produits financiers (b)	9 500,00	-9 500,00	-9 500,00
7621	Intérêts encaissés à l'échéance	0,00	0,00	0,00
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE	9 500,00	-9 500,00	-9 500,00
	Calcul du 7622	0,00	0,00	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice =			
	Montant de l'exercice N-1 =			
		0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	181 965,80	153 722,60	153 722,60
7711	Dédits et pénalités perçus	15 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	166 965,80	153 722,60	153 722,60
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES = A+B+C+D		15 293 009,00	-57 777,40	-57 777,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région

(2) cf. I - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44

(7) Si la région applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Vote du Conseil Départemental (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	61 800,00	0,00	0,00
777	<i>Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat de l'exerci</i>	61 800,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (8)</i>	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		61 800,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 354 809,00	-57 777,40	-57 777,40
RESTES A REALISER N-1 (7)				+
				0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)				+
				0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				=
				15 297 031,60

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie
(2) cf. I - Modalités de vote
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043
(6) Si la régie a opté pour les provisions semi-budgétaires.
(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Vote du Conseil Départemental (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	353 221,62	-147 459,00	-147 459,00
2135	Installations générales, agencements, aménag. des construct.	353 221,62	-147 459,00	-147 459,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par op.) (5)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	353 221,62	-147 459,00	-147 459,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	143 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euro	143 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation à...	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	143 000,00	0,00	0,00
4581	Opérations pour compte de tiers n° ... (1 ligne par op.) (6)			
		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	496 221,62	-147 459,00	-147 459,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Vote du Conseil Départemental (4)
<i>040</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	<i>61 800,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>13917</i>	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i> <i>Subv. d'équip. budget communautaire et fonds structurels</i> <i>Charges transférées</i>	<i>61 800,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		61 800,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		558 021,62	-147 459,00	-147 459,00
RESTES A REALISER N-1 (8)				+
				52 999,96
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				+
				0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				=
				463 562,58

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. 1 - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: D1 040 = RE 042
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: D1 041 = RI 041
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 000,00	-4 459,00	-4 459,00
10222	FCTVA	16 000,00	-4 459,00	-4 459,00
18	Compte de liaison : affectation à...	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	143 000,00	-143 000,00	-143 000,00
2763	Créances sur des collectivités publiques	143 000,00	-143 000,00	-143 000,00
	Total des recettes financières	159 000,00	-147 459,00	-147 459,00
4582	Opérations pour compte de tiers n° ... (1 ligne par op.)(5)			
		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	159 000,00	-147 459,00	-147 459,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<i>021</i>	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>040</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	<i>340 700,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>28135</i>	<i>Amort. des instal. générales, agenc., aménag. des construct.</i>	<i>128 700,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>28157</i>	<i>Amort. des agenc. et aménag. du matér. et outillage industr.</i>	<i>209 900,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>281731</i>	<i>Amorts des immob reçues au titre d'une mise à dispo : Bâtiment</i>	<i>2 100,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		340 700,00	0,00	0,00
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		340 700,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		499 700,00	-147 459,00	-147 459,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (8)				0,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				281 421,58
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				633 662,58

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordres, DI 041 = RI 041
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)					1 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					1 000 000,00									
130 / 00697	SOCIETE GENERALE	18/11/2011	30/12/2011	30/03/2012	1 000 000,00	F		3,92	4,04	EUR	T	C	O	A-1
TOTAL GENERAL					1 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)		0,00		285 714,29					142 857,15	9 220,55	0,00	15,56
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		285 714,29					142 857,15	9 220,55	0,00	15,56
130 / 00697	N	0,00		285 714,29	1,99	F		3,92	142 857,15	9 220,55	0,00	15,56
TOTAL GENERAL		0,00		285 714,29					142 857,15	9 220,55	0,00	15,56

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 produit					
	100,00 % de l'encours					
	285 714,29 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structure						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.